

**Département**

Pyrénées Atlantiques

**Arrondissement**

Pau

**Délibération 2023-55 du conseil municipal du trois octobre deux mil vingt-trois**

Le trois octobre deux mil vingt-trois à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur Pascal MORA, Maire.

**Effectif légal du Conseil Municipal : 27****Nombre de conseillers en exercice : 27****Nombre de conseillers présents physiquement : 18****Nombre de conseillers votants : 26****Date de la convocation : 27/09/2023****Date de la mise en ligne : 04/10/2023**

Nom	Prénom	Présent(e)	Excusé(e)	Pouvoir à	Absent(e)
MORA	Pascal	x			
LAUGÉ	Martine	x			
LALUCAA	Florent	x			
SERRESSEQUE	Danielle	x			
CLAVERIE	Didier	x			
DELQUIGNIE	Béatrice		x	Mme GOUVET	
LEYDERT	Stéphane		x	M. MORA	
GOUVET	Anne	x			
ALLAL	Ahmed	x			
SIAFFA	Serge	x			
CROVELLA	Loïc	x			
ROUZIERES	Nicole	x			
LAVIGNE	Gwendoline		x	Mme LAUGÉ	
SALAT	Didier	x			
LANOUILH	Éric		x		
MORISOT	Pierre-Alexandre	x			
JAÉGLÉ	Christine	x			
MARQUET	Sandrine		x	M. CLAVERIE	
CONESA	Claire		x	M. SALAT	
BOONE	Emmanuelle	x			
FONTENIER	Jessica		x	Mme BOONE	
LACROIX	Jean-Pierre	x			
BERTHELOT	Christophe	x			
FRITMANN	Alicia		x	M. LALUCAA	
CASNAVE dit MILHET	Agnès		x	M. AUGUSTO	
KÉRUZORÉ	Marie	x			
AUGUSTO	Alain	x			

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

**Désignation du secrétaire de la séance**

Candidat(e) : Jean-Pierre LACROIX est candidat

Jean-Pierre LACROIX est désigné(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

## Délibération

### 2023-55 : Reprise de concessions réputées à l'abandon

- Vu le Code général des Collectivités Territoriales.
- Vu le Code civil.
- Vu le Code pénal.
- Vu la loi n° 2008-1350 du 19 décembre 2008 relative à la législation funéraire
- Vu la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale (dite loi 3DS)
- Vu l'avis de constat d'abandon daté du 22 mars 2022 joint en annexe
- Vu l'extrait de PV du 12 avril 2022 constatant l'état d'abandon présumé des concessions joint en annexe
- Vu l'extrait de PV du 18 août 2023 constatant l'état d'abandon présumé des concessions joint en annexe

Le Maire rappelle à l'assemblée que dans le cadre de la bonne gestion du cimetière, une procédure de reprise de 22 concessions réputées à l'état d'abandon a été initiée en 2022.

Le Maire rappelle que lesdites concessions ont plus de trente ans d'existence et qu'elles sont bien en état d'abandon. En conséquence, cette situation démontre une violation de l'engagement souscrit par les attributaires de ces concessions, et leurs successeurs, de les maintenir en bon état d'entretien, et qu'elles sont, en outre, nuisibles au bon ordre et à la décence du cimetière.

Cette procédure est aujourd'hui arrivée à son terme et le Maire informe le Conseil Municipal des constats en l'état d'abandon des concessions suivantes (PV du 12 avril 2022) :

1. Concession n°499 délivrée le 15 octobre 1954 à Madame Anne BORRA
2. Concession n°545 délivrée le 28 avril 1958 à Monsieur Auguste BOURIAT
3. Concession n° 77 délivrée le 25 octobre 1904 à Monsieur Henri-Rémy CABÉ
4. Concession n° inconnu délivrée le 29 novembre 1942 à Monsieur Léopold CASTEROT
5. Concession n°474 délivrée le 16 juin 1953 à Monsieur Dominique CAUSSADES
6. Concession n°200 délivrée le 7 mars 1926 à Madame GONDREXON
7. Concession n°636 délivrée le 25 juin 1964 à Monsieur Joseph GUICHON-PEY
8. Concession n°466 délivrée le 25 mars 1952 à Madame Blanche HURET
9. Concession n°627 délivrée le 22 octobre 1963 à Madame Marie LABOURDETTE
10. Concession n° inconnu délivrée le [absence d'acte de concession] à [non renseigné]
11. Concession n°259 délivrée le 7 décembre 1929 à Monsieur Dominique LASSERRE
12. Concession n°11 délivrée le 13 octobre 1890 à Messieurs Jean MARQUE et Jean ROUSSET
13. Concession n°655 délivrée le 17 août 1965 à Monsieur René MIEGEBIELLE
14. Concession n°801 délivrée le 28 mars 1974 à Monsieur Jean PESQUIES
15. Concession n°448 délivrée le 31 mai 1950 à Madame Hermine BRADLEY-PINÇON
16. Concession n°739 délivrée le 23 février 1971 à Monsieur Robert RICHOUX
17. Concession n°248 délivrée le 7 août 1929 à Madame Marguerite SCHOENFELD
18. Concession n°129 délivrée le 7 septembre 1918 à Madame Clotilde DE SEGUIN DES HONS
19. Concession n°386 délivrée le 18 juin 1942 à Monsieur Lucien SENÉ
20. Concession n°824 délivrée le 27 mars 1975 à Monsieur Jean SOUBIROU-CUYALA
21. Concession n°772 délivrée le 9 octobre 1972 à Madame Lucienne TORRES
22. Concession n°467 délivrée le 11 avril 1952 à Madame Claire TURON-LAGO

Le Maire indique que lors du deuxième constat réalisé le 18 août 2023, il est ressorti qu'aucune amélioration n'a été apportée à l'état sur 19 d'entre elles.

En revanche, un doute subsiste sur l'état d'abandon durable pour 3 concessions. Il est alors proposé au Conseil Municipal de poursuivre des recherches pour retrouver d'éventuels ayants droit et donc d'interrompre la procédure engagée pour les concessions suivantes :

- Concession n°466 délivrée le 25 mars 1952 à Madame Blanche HURET
- Concession n°11 délivrée le 13 octobre 1890 à Messieurs Jean MARQUE et Jean ROUSSET
- Concession n°739 délivrée le 23 février 1971 à Monsieur Robert RICHOUX

Le Conseil Municipal est invité à :

### DÉCIDER

**Art 1** – La reprise par la Commune des 19 concessions abandonnées susmentionnées et d’interrompre la procédure engagée en 2022 à l’encontre des 3 concessions identifiées (466, 11 et 739).

### AUTORISER

**Art 2** – Le Maire à reprendre au nom de la commune et à remettre en service pour de nouvelles inhumations les 19 concessions sus-indiquées en état d’abandon et à signer les marchés publics nécessaires à cette opération, et leurs éventuels avenants, si leurs montants s’avèrent supérieurs au seuil de la délégation générale et dans la limite des crédits inscrits au budget.

### Délibération votée :

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents

Signature du secrétaire de séance

**LACROIX Jean-Pierre**

